

vertu d'une ancienne tradition, viennent apporter leurs cadeaux à l'Empereur. Tous les ans, ils sont choisis par élection et, si l'usage des cours leur fait un peu défaut, ils ne manquent pas de pittoresque, avec leur longue redingote, leur culotte courte, leurs grandes bottes, leur gilet de couleur à boutons d'or et leur chapeau triangulaire.

Autrefois, ces envoyés prenaient place à la table du Roi et leurs répliques étaient souvent inattendues. Frédéric-Guillaume III demandant au chef de la délégation ce qui l'avait le plus intéressé à Berlin, le brave homme répondit : « Ce qui m'a le mieux plu, c'est vous, Monsieur le Roi, avec votre femme et vos petits. »

Actuellement, l'usage veut que les délégués se tiennent debout dans la salle à manger, leur chef derrière le siège de l'Empereur. Au début de la cérémonie, l'un des envoyés récite une poésie de circonstance; cela fait, les autres circulent autour de la table en distribuant leurs cadeaux.

Ces présents sont en général du jambon, du saucisson, etc. L'année dernière, ils n'avaient pas apporté moins de septante-cinq kilog. de saucisson fumé!...

8. **Une chanson dramatique.** — Une de nos chanteuses favorites nous a « raconté » une chanson fort intéressante, dont elle a malheureusement perdu l'air et presque complètement les paroles. Il s'agit d'une jeune fille que son père veut empêcher de se marier avec un certain amoureux qu'elle aime. Elle fait la morte, se laisse ensevelir et enterrer. Mais l'amoureux s'adresse au fossoyeur, lui promet une forte somme, et à cet endroit la chanteuse récite :

Le fossier, pour gagner cet argent — Pendant la nuit se relève — Pour venir déterrer — C'est que mon cœur a tant aimé — Jamais personne n'en saurait à parler.

La jeune fille est déterrée vivante et quitte le pays avec son amant. Plusieurs années plus tard, le père rencontre le couple et dit à cet homme :

Si ma fille n'était pas morte et enterrée — Je vous dirais, monsieur, que vous l'avez.

L'autre répond :

Oui vraiment, monsieur, je l'ai — Je l'ai déterrée dans l' terre — C'est pour apprendre au père dénaturé — A marier son enfant à son gré.

Quelqu'un de nos amis connaît-il cette chanson qui, à en juger par ces détails, doit présenter grand intérêt?

O. C.



UN USAGE FÉTICHISTE A BRAINE-L'ALLEUD.

I.

La croix Saint-Zè.

A mi-distance entre Braine-l'Alleud et le bois du Foriet, deux chemins creux se coupent perpendiculairement. A l'un des angles, au sommet du talus, se trouvent deux sapins séculaires; au bas, un vieux hêtre. De temps immémorial, était plantée entre les deux sapins une croix en bois dite *Saint-Zè*. Cette croix a disparu il y a une trentaine d'années.



Ce lieu se nomme donc à l' *crue* *Saint-Zè*, ou « Aux deux sapins. » Le champ à l'angle duquel croissent les deux arbres s'appelle également *tchamp Saint-Zè*.

Remarquons que l'orthographe officielle, figurée au cadastre et aux cartes du Dépôt de la guerre, semble infirmer la prononciation populaire. Suivant cette orthographe, on devrait dire « *Saint Zèle* »; cependant le peuple continue à prononcer « *Zè* ». On va voir les raisons qui nous font préférer cette dernière leçon.

Qui était Saint-Zè.

Nous nous sommes livré à quelques petites recherches dans le but d'établir l'identité de ce bienheureux, qui se cache si mystérieusement sous un nom intraduisible.

On lit dans un *Dictionnaire hagiographique* qui a la prétention d'être très complet, si l'on en juge par la longueur du titre¹, les simples lignes suivantes :

ZÈ (saint), *Etto*, originaire d'Irlande, florissait dans le VI^e siècle et mourut en 652. Son corps se garde à Liessies en Hainaut et on l'honore à Fescan [aujourd'hui *Fusciau*], en Picardie, le 10 juillet.

On chercherait vainement, croyons-nous, ce nom de *Liessies* dans nos dictionnaires géographiques, mais le Nord de la France possède plusieurs localités ainsi dénommées, entre lesquelles il est impossible à première vue de distinguer la bonne.

Cette note un peu courte et vague est cependant déjà concluante à nos yeux sur un point essentiel.

Elle prouve en effet que « *Saint-Zè* » est bel et bien le nom populaire d'un personnage historique. Et ce nom fut si bien populaire, il fut tellement répandu, que du fait d'un hagiographe de second ordre, il prime le nom exact dans un gros dictionnaire.

Au surplus, ce nom populaire doit être une simple abréviation : *saint-z-è* pour *saint-z-ëtto*. Notre graphie à représente, en effet, le son demi-ouvert qui est dans le français « avec, coquet, respect », et aussi dans le mot « *etto* ». Le peuple aurait donc conservé simplement l'initiale du nom réel du saint. Le *z* euphonique, qui n'est pas actuellement dans les usages à Braine-l'Alleud, peut avoir été importé d'une contrée voisine où, comme à Liège, on dirait : *saint-z-Elôie*, *saint-z-Antône*, etc.

Quant au reste, la note ci-dessus est loin d'être complètement satisfaisante.

Nous avons eu l'heureuse idée de nous adresser à M. Williams, curé-doyen de Braine-l'Alleud, qui a été assez aimable pour nous

(¹) *Dictionnaire hagiographique ou vie des saints et des bienheureux honorés en tous temps et en tous lieux, depuis la naissance du christianisme jusqu'à nos jours, avec un supplément pour les saints personnages de l'ancien et du nouveau testament et des divers âges de l'Eglise, auxquels on ne rend aucun culte public ou dont le jour de fête est inconnu, par M. l'abbé Pélin, prêtre du diocèse de S-Dié, publié par l'abbé Migne. Paris, aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge, 1850. Tome II, col. 1320.*

communiquer des notes très précieuses sur la question, entre autres un extrait textuel de la « *Vie des Saints* » du P. Giry.

Dans son tome VI, p. 565, sous la date du 10 juillet, cet auteur signale la solennité de saint « *Etton* » à Liesse en Hainaut (France). Et en note, il donne une biographie qui peut se résumer de la manière suivante :

Saint Etton, évêque et confesseur, natif d'Irlande, aborda aux côtes de France sous le règne de Clothaire II. Il vint travailler au salut des âmes dans les environs d'Arras et de Cambrai, et mourut en 652. Son corps fut enseveli à Dompierre, transféré plus tard à Mons et enfin porté en l'abbaye de Liesse.

A propos de « *Liesse* », M. Williams nous écrit :

« Le monastère de Liesse ou Liessies était situé dans le Hainaut français (actuellement départ. du Nord) sur un affluent de la Sambre nommé Eppe ou Helpe (actuellement Grande-Helpe) entre Avesnes et Chimay. J'ignore si les bâtiments de cette abbaye subsistent encore. Ils existaient encore au siècle dernier, ou du moins ils figurent dans un dictionnaire de géographie.

« Je sais parfaitement¹ qu'il y a environ quarante ans, un collège épiscopal dénommé « *Collège de Liessies* », florissait en la ville d'Ath, et occupait des bâtiments qui autrefois étaient la propriété des moines de Liessies; ils servaient de refuge à ces moines en temps de guerre. »

Il est donc probable que le nom du saint de Braine-l'Alleud nous vient d'Ath. Mais comment ?

On ne se souvient ici d'aucun pèlerinage traditionnel vers Ath. Il se pourrait que le Champ Saint-Zè eût appartenu au monastère de Liessies. Mais, pour autant qu'une conclusion soit possible, nous préférons croire à l'existence en ces lieux, dans des temps oubliés, d'un oratoire consacré à Saint-Etton, et que la croix, disparue, elle aussi, aurait remplacé après sa destruction.

Un usage populaire.

La croix Saint-Zè méritait d'être signalée ici à un autre point de vue que son nom.

C'était une coutume fort ancienne, mais qui n'est plus guère suivie aujourd'hui, d'aller enfoncer dans les sapins et même dans la croix des épingles ou des clous, à l'effet d'obtenir la guérison des personnes atteintes des « *fièvres* ».

(¹) M. W. a habité Ath pendant plusieurs années, avant de venir diriger le doyenné de Braine.

Les épingles et les clous ainsi employés devaient préalablement avoir été en contact avec le malade ou avec ses vêtements.

Celui ou celle qui aurait enlevé de la croix ou de l'un des arbres une épingle ou un clou et l'aurait emporté chez soi, aurait certainement communiqué le mal à l'un des membres de sa famille.

Nous avons encore vu récemment (septembre 1891) de vieux clous rouillés, enfoncés dans les sapins et nous y avons même remarqué des épingles plantées tout nouvellement.

On nous dit aussi qu'il était également d'usage autrefois d'enrouler autour des sapins ou des branches de la croix l'une ou l'autre bande d'étoffe ayant touché le malade et jouant un rôle identique à celui des clous.

Dans tous les cas, sitôt placé, l'épingle ou le ruban, l'opérateur s'enfuyait à toutes jambes.

Ce singulier usage, qui autrefois a joui d'une popularité bien grande, tend aujourd'hui à disparaître et nous avons dû questionner plusieurs personnes âgées pour recueillir ces détails.

C. J. SCHEPERS.

II.

Quelques usages similaires.

L'intéressante survivance que nous signale M. Schepers mériterait d'être étudiée attentivement sous ses deux faces. L'usage repose évidemment sur un reste de dendrolâtrie, qui s'est conservé grâce à une théorie féconde de médecine populaire.

Cette théorie, sur laquelle reposent tant de faits analogues à la superstition brainoise, mériterait à elle seule de fort longs commentaires. Contentons-nous pour le moment de la rappeler en deux mots.

Tout naturellement et presque partout, le peuple croit que « l'on peut se défaire des maladies en fixant loin du malade un objet qui l'a touché et qui est censé emporter le mal avec lui. »

Ce qui pour le moment doit nous intéresser plutôt, c'est le caractère fétichiste de l'usage brainois. Ce caractère, déjà évident à première vue, s'éclairera sans doute encore par la comparaison de cet usage avec quelques analogues; et sans aller chercher fort loin des exemples trop communs, contentons-nous de signaler quelques faits recueillis en Wallonie, qui rappellent les épingles et les rubans de la croix Saint-Zé.

1. Un auteur liégeois nous dit que, selon l'opinion populaire de son temps, « pour guérir sans retour la fièvre tierce, on doit, après quelques

formalités préliminaires, aller au petit point du jour, attacher un bout de cordon au premier arbre qu'on rencontre à quelque distance de sa demeure. »¹

2. Un des moyens les plus en vogue pour se guérir des maux de gorge, consiste à nouer au cou du malade une corde de violon neuve. A Houffalize, Bastogne et environs, il n'est pas rare de voir de ces boyaux de chat tournés et fixés par un nœud solide au tronc des arbres dans les vergers ou dans les bois.

3. Dans les environs de Liège, on voyait assez souvent dans les vergers des liens de paille tournés autour des arbres à des hauteurs ne dépassant pas celle d'un homme de taille ordinaire. On recommandait aux enfants de ne pas toucher ou dénouer ces liens, car ils s'exposeraient à gagner l'affection dont quelque malade avait voulu se défaire. Celui qui voulait essayer pour lui-même ou pour autrui de ce moyen de guérison, fixait ainsi à un arbre quelconque, vers la hauteur de la partie malade, un lien qui devait avoir touché le mal. En faisant cette opération, on récitait pieusement une prière quelconque. Mais sitôt la ligature faite et la prière terminée, il fallait s'enfuir à toutes jambes.²

Cet usage est également connu, sauf le fait de la prière, croyons-nous, au pays de Nivelles, aux environs de Namur et dans le Luxembourg.

4. Dans mon village natal³, une femme complètement illettrée, que j'ai connue, se flattait de guérir les maux de dents à l'aide d'une de ces formules de pseudo-prières connues sous le nom de « signures ». L'opération terminée, elle emmenait son client dans le jardin et l'invitait à planter un clou quelconque dans un certain arbre déterminé, un noyer de bel âge. Elle ajoutait alors, quelquefois en riant, une réflexion de ce goût : « Voilà ce que je fais de votre mal de dents; il ne peut maintenant vous rejoindre. » L'arbre, qui existe encore, est criblé de clous de toutes formes et de toutes dimensions.

(1) ROUVENAY. *Le petit bossu*, 6^e éd., Liège, 1839, p. 225.

(2) Pourquoi s'enfuit-on ? Ce détail, qu'on retrouve à Braine-l'Alleud, est-il bien primitif ? Je ne le pense pas. Il vaut peut-être mieux le rapporter à une idée interposée. Des actes occultes et mystérieux comme celui d'aller fixer une maladie sur un arbre ont pris rapidement dans l'esprit du peuple, lors de la christianisation des masses, un caractère diabolique. Dans une foule de cas tout différents au fond, l'opérateur doit également s'enfuir ou du moins partir rapidement sans tourner la tête.

(3) Vottem, petit village à une lieue N. de Liège.

L'interprétation première de ces faits permet de s'en tenir au rappel de la théorie de médecine populaire que nous signalions plus haut.

Toutefois, on ne peut s'empêcher de remarquer la singulière concordance de ces usages, quant à l'objet auquel ils sont appliqués.

Toujours il s'agit d'arbres et le plus souvent d'arbres quelconques.

Il est cependant hors de doute qu'à l'époque tout à fait reculée où le clouement et le nouement des maladies furent imaginés, ces actes avaient mieux qu'une valeur symbolique et propitiatoire, et le résultat, c'est-à-dire la guérison effective du malade, devait être attribuée à l'intervention volontaire d'une puissance surhumaine, en un mot, d'un certain "esprit" qui, invoqué dans les formes prescrites, était censé enlever la maladie.

Or, il est de toute évidence que l'idée fétichiste ne peut s'être généralisée dès le début; qu'elle s'attachait primitivement, non à tous les arbres indistinctement, mais à certains arbres consacrés.

Le rite se présente d'ailleurs sous sa forme la plus complète à Braine-l'Alleud. Là, c'est, pour tout le monde, dans un certain lieu, sur des arbres séculaires que s'est conservé l'usage: un hêtre qui croît à quelques pieds en contre-bas des sapins consacrés n'a même pas profité du pèlerinage.

Constatons cependant que l'usage brabançon n'a conservé que la moitié tout extérieure d'un rite; il se complétait certainement autrefois d'un acte d'adoration propitiatoire, d'une prière, en un mot, dont la disparition théorique de l'idée fétichiste a fait tout naturellement méconnaître la nécessité⁽¹⁾. Dans l'état actuel des choses, le côté pratique, comme on le voit souvent, s'est conservé au détriment de l'idée religieuse: on plante un clou pour fixer la maladie, rien de plus. Le fait du lieu où le clou doit être planté est seul resté pour nous éclairer, et ce serait une parfaite aberration de prétendre que, même si l'usage s'était établi le plus tard possible, ses fondateurs n'auraient pas été conduits par une idée animiste dans le choix d'arbres déterminés, objets exclusifs de ce qu'on doit appeler un "rite".

À Braine-l'Alleud, le rite n'a perdu que la prière. Dans d'autres lieux, par suite sans doute de la disparition des arbres consacrés, l'idée s'est évanouie, si l'on peut dire. La théorie fétichiste qui n'avait plus que ce point d'attache disparaît complètement; l'acte du clouement finit par être considéré comme très suffisant en lui-même: désormais, par la seule intention de l'opérateur, le clou emportera réellement la maladie et la fixera au lieu où il sera planté.

Peu importe, dès lors, quel est l'arbre où l'on enfoncera le clou, et l'usage, sous sa forme la plus dégénérée, pourra même s'étendre à d'autres objets qui

(¹) Dans une note spéciale, M. S. nous apprend qu'un témoignage des anciens, on n'adressait ni prière, ni incantation d'aucune sorte à ces arbres sacrés. Mais il est évident, ajoute-t-il, que ces anciens ne le sont pas assez pour nous renseigner sur l'état des choses à l'origine.

ne rappellent les arbres que d'une manière tout-à-fait éloignée, quoique l'opération du clouement reste entière.

C'est ce dont témoignent les faits suivants:

5. « Pour se guérir du mal de dents, dit encore Rouveroy, il faut gratter la dent malade avec un clou neuf et le fichier ensuite dans une planche, pour que la douleur y entre avec lui. »¹

6. On croit à Bierset (arrond. de Liège) qu'en fichant dans un mur à la hauteur de la partie malade un clou qui a touché le patient, celui-ci ne tarde pas à guérir, car le clou a pris la maladie et l'a emportée avec lui.

Dans le même ordre d'idées, on nous permettra de noter un dernier fait, dont le caractère est cependant en apparence assez spécial.

7. Près de Nivelles (Brabant), existe une chapelle de construction assez récente, consacrée à N.-D. de Lourdes.

Les personnes atteintes de névralgies faciales ou de maux de tête quelconques vont fichier l'une de leurs épingle à cheveux dans le plâtre des murs, et il s'est établi de la sorte après quelques années un modeste pèlerinage, en vogue surtout parmi les femmes.

L'épingle est certainement un genre d'ex-votos à la portée de tout le monde. Mais l'épingle "à cheveux" a l'inconvénient, dans ce cas particulier, de rappeler l'organe que l'on veut guérir et avec lequel ces objets ont été en contact journalier.

On ne peut donc se méprendre sur le mobile secret de ces facheuses d'épingles; ce n'est pas un rite propitiatoire qu'elles accomplissent, mais le clouement symbolique d'une maladie; — et une prière pieusement dite vient ajouter une apparence de rationalisation à cette étrange application d'une idée païenne à un symbole chrétien.

Nous retrouvons d'ailleurs dans la coutume si scrupuleusement décrite par M. S. un détail tout autant singulier.

De temps immémorial, une croix en bois était plantée entre les deux sapins du paganisme, et peut-être, comme le suppose M. S., cette croix a-t-elle remplacé un oratoire consacré à St-Etto ou Etton, qui a dû jouir aux premiers siècles d'une popularité assez grande chez les convertis et surtout chez les apôtres de la contrée.

Or, quel est le premier occupant, le fétiche ou le personnage sacré?

C'est assez difficile à savoir. Le saint ou la croix peut avoir été installée en cet endroit pour la seule raison que c'est un carrefour. Mais si les arbres fétichés y préexistaient, une autre idée doit avoir primé celle-là. Qui pourrait douter, en

(¹) ROUVEROY, *ibid.*, p. 230.

effet, que dans ce cas l'intention très légitime des clercs (?) n'ait été de détourner au profit de la religion nouvelle un antique pèlerinage secret ou public qu'il eût été inutile de vouloir interdire? Dans ce cas et dans tous les cas analogues, l'oratoire suggérant d'une manière permanente l'idée d'une prière, semble en effet devoir tourner définitivement l'attention vers le saint figuré et la croix, vers le fils de Dieu.

Or, il est arrivé que la croix a été systématiquement exploitée par le peuple comme l'étaient les arbres fétiches : on y plantait des clous, on y enroulait des rubans, absolument comme s'il se fût agi d'un troisième sapin, l'égal des deux autres.

Cette conception monstrueuse, alliage incohérent de fétichisme et de religion, qui peut étonner chez des civilisés, chrétiens depuis dix siècles, n'a rien que de *naturel* cependant, au sens propre de ce mot, et il y a beau temps que l'on a reconnu la facilité avec laquelle les « sauvages » transportent sur les symboles des religions nouvelles les usages de dévotion dont les fétiches étaient déjà l'objet.¹

Tous les mythologues seraient d'accord pour croire que si, à ce moment, on avait fait disparaître les sapins, l'usage de clouer les maladies aurait passé définitivement sur la croix et, circonstance aggravante, la prière à Dieu venant remplacer l'incantation de l'époque primitive, inutile et perdue depuis des siècles, aurait rendu à l'usage toute l'apparence d'un rite fétichiste absolument complet.

Or, les choses ne sont pas passées ainsi : c'est la croix qui a disparu et les sapins sont restés. Et les paysans superstitieux, témoignant une fois de plus, les uns après les autres, de leur aveugle réceptivité pour les restes des mentalités disparues, ont tout naturellement continué à aller ficher les maladies de leurs proches dans les sapins merveilleux de la Croix Saint-Zé.

Février 1892.

O. COLSON.

CONTES MERVEILLEUX.

I

Les aventures de Moitié-coq.

VARIANTE.

* A Lincé-Sprimont, *Moitié-coq*, dont parle un conte nivellois (voy. ci-dessus, p. 11), est remplacé par une vieille femme, nommée *Marèie-Djobète*, laquelle a prêté de l'argent à un riche fermier. Chaque fois qu'elle se présente pour toucher ses formages, le maître est absent et l'on propose à la vieille de l'attendre, alors intervient la servante qui lui joue un bon tour.

(¹) Cf. GAIBOZ, *Deux parallèles*, dans *Rev. de l'Hist. des religions*, VII (1883).

Seulement, *Marèie-Djobète* a rencontré chemin faisant, la première fois, « une eau » ; celle-ci l'accompagne et quand on « enfourne » la vieille, cette « eau » sort de sa cachette, éteint le feu et sauve la digne propriétaire, qui s'enfuit au plus vite.

Une deuxième fois qu'elle se rend à la ferme, *Marèie-Djobète* rencontre un renard, la troisième fois un loup.

Et les choses se passent... comme à Nivelles. »

Fernand SLUSE.

II

La fillette et le loup.

Une petite fille allait chez sa grand-maman qui demeurait dans un bois.

Le loup, qui l'avait vue passer, court plus vite qu'elle et va frapper à la porte de la maison : « Toc-toc. » — « Que voulez-vous ? » — « N'auriez-vous pas des allumettes ? »

On le laisse entrer, il mange la grand-maman.

*Aha ! qué novèlle à ç't heûre ?*¹

Quand la petite fille arrive, il la prend et la met dans un sac, puis il l'emporte au fond du bois pour la manger.

En chemin, il rencontre un homme qui pompait.

« Gardez-moi un peu çà, je vais boire la goutte. »

L'homme entend la petite fille qui pleurait.

Il ouvre le sac. « Qu'avez-vous ? »

La petite fille conte l'affaire. « Ce n'est rien », dit l'homme.

Il remplit d'eau le sac ; la petite fille s'enfuit.

Le loup revient et charge le sac sur son dos.

Chemin faisant, l'eau lui coulait dans les jambes. Croyant que c'étaient des larmes, le cruel animal dit : « Pleure, pleure, quand tu auras tout pleuré, tu ne pleureras plus !... ».

Arrivé au fond du bois, il ouvre le sac et se met à jurer.

Puis il court de nouveau à la petite maison et demande des allumettes à la porte.

La petite fille ouvre ; il la remet dans son sac et l'emporte.

Chemin faisant, il rencontre un bûcheron. « Gardez-moi un peu çà, je vais boire la goutte ».

(¹) [« Et bien, quelle nouvelle maintenant ! » Expression wallonne dont on souligne les passages palpitants d'un récit, et dont l'emploi fréquent devient une manie chez certains conteurs. Elle correspond assez exactement à ces paroles : « Ah, ha ! voilà une belle affaire ! Que va-t-il se passer maintenant ?... » — N. D. L. R.]

Le bûcheron, entendant pleurer la petite fille, ouvre le sac, et y met, à la place de l'enfant, un fagot d'épines.

Le loup revient et charge le sac sur son dos.

Chemin faisant, les épines le piquent. « Gratte, gratte; quand tu auras tout gratté, tu ne gratteras plus ».

Arrivé au fond du bois, il ouvre le sac et jure mieux que jamais.

Il retourne à la maison et demande à la porte des allumettes.

La petite fille ouvre et le loup l'emporte de nouveau. Cette fois il ne s'arrête plus.

Arrivé au fond du bois, il ouvre le sac et demande à la petite fille : « Comment donc faut-il faire pour te tuer? » — « Avez-vous une hache? » — « Oui ». — « Eh bien! mettez votre tête là, je vais vous montrer comment il faut faire ».

La petite fille prend la hache et coupe la tête du loup.

Raconté à Liège par Etienne Domazy.

Jean MARLIN.

DÉBATS.

III.

Les transformations.

Si tu te fais ro-se Sur un ro- sier, Si tu te fais ro-se
 Sur un ro- sier, Je me f'rai jar- di- nier Pour te cul-ti-ver: Je
 cul-tiv'rai la ro-se Par a- mi- tié.

2.

La belle.

Si tu t' fais jardinier
 Pour me cultiver,
 Je me ferai carpe
 Dans un vivier.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'amitié!

8.

L'amoureux.

Si tu te fais carpe
 Dans un vivier,
 Je me ferai pêcheur
 Pour te pêcher :
 Je pêcherai la carpe
 Par amitié.

4.

La belle.

Si tu te fais pêcheur
 Pour me pêcher,
 Je me ferai lièvre
 Dedans les champs.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

5.

L'amoureux.

Si tu te fais lièvre
 Dedans les champs,
 Je me ferai chasseur
 Pour te chasser :
 Je chasserai le lièvre
 Par amitié.

6.

La belle.

Si tu te fais chasseur
 Pour me chasser,
 Je me ferai étoile
 Au firmament.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

7.

L'amoureux.

Si tu te fais étoile
 Du firmament,
 Je me f'rai étoileur
 Pour t'étoiler :
 J'étoilerai l'étoile
 Par amitié.

8.

La belle.

Si tu t' fais étoileur
 Pour m'étoiler,
 Je me ferai malade
 Sur un lit blanc.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

Chanté à Stave, près Florennes (arrondissement de Philippeville), par une
 vieille servante, qui a appris cette chanson de sa grand-mère.
 Air noté par M. Lhôteux.

9.

L'amoureux.

Si tu te fais malade
 Sur un lit blanc,
 Je me ferai docteur
 Pour te soigner :
 Je soign'rai la malade
 Par amitié.

10.

La belle.

Si tu te fais docteur
 Pour me soigner,
 Je me ferai morte
 Pour un moment.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

11.

L'amoureux.

Si tu te fais morte
 Pour un moment,
 Je me ferai la terre
 Pour te garder :
 Je garderai la morte
 Par amitié.

12.

La belle.

Si tu te fais la terre
 Pour me garder,
 Je me ferai ange
 Du Paradis.
 Va, oh! va, tu ne
 Seras pas mon ami!

13.

L'amoureux.

Si tu te fais ange
 Du Paradis,
 Je me ferai St-Pierre
 Au ciel aussi :
 Et j'ouvrirai la porte
 A tous mes amis!

Louis LOISEAU.

LES POURQUOI.

I

Pourquoi nous avons le carême.

In coup, il avait in pape. Djé n'sais ni s' no. Perdez qu' ç'astait saint Pierre. I va pou saint Pierre!

Saint Pierre avait deux frères. Yun feyait l' mestî d' boutchi, l'autre èl cin d' pèchni.

El boutchi avait fait fourtunc. I roulait à carotche, i stait millionnaire!

El pèchni n' feynait rin du tout! Il avait, pourtant, du stockfische¹, qui tchâyait à sclat, des harings cras comme des pourcha, dè l' mourue, salté a fai boire des tounia.

Les djin n' volin' ni intinte parler d' pèchon. I n' leu fallait què du bouli, des carbonâte è des vitoulet.²

El pèchni va trouver s' frère saint Pierre èl i lu dit :

« Frère, djé n' sus ni djaloux; main djé vourais bien fait des affaire comme no frère èl boutchi. Djé sus pèchni, mi, èt djé n' sais ni co gangni mes crousse!

« Vos avez sti pècheu, dins l' tîmp, pècheu d' pèchon, dèvant d' èsse pècheu d' homme...

« En' fris ni bin 'n' pèttite saquet pou vo frère, èl pèchni? »

— « Attînds 'n' miètte, di-st-i saint Pierre : Dj'ai 'n' boune idée. Tè va

Une fois, il était un pape. Je ne sais pas son nom. Admettez que c'était saint Pierre. Va pour saint Pierre!

Saint Pierre avait deux frères. L'un faisait le métier de boucher, l'autre celui de poissonnier.

Le boucher avait fait fortune. Il roulait en carosse, il était millionnaire!

Le poissonnier ne faisait aucun profit! Il avait, pourtant du stockfisch qui tombait en éclats, des harengs gras comme des porcs, de la morue, salée à faire boire des tonneaux.

Les gens ne voulaient pas entendre parler de poissons. Il ne leur fallait que du bœuf, des carbonades et des vitolets.

Le poissonnier va trouver son frère saint Pierre et lui dit :

« Frère, je ne suis pas jaloux; mais je voudrais bien faire des affaires comme notre frère le boucher. Je suis poissonnier, moi, et je ne sais pas encore gagner mes croûtons!

« Vous avez été pêcheur, autrefois, pêcheur de poissons, avant d'être pêcheur d'hommes...

« Ne ferez-vous pas quelque chose pour votre frère, le poissonnier? »

— « Attends un peu, dit saint Pierre : J'ai une bonne idée. Tu vas

(¹) Stockfisch, morue salée et séchée aux lieux de production.

(²) Du bouli « bœuf bouilli »; des carbonâte « du flet de porc », ce que le peuple liégeois appelle naïvement dè l' douce tchâr; des vitoulet « des vitolets », boulettes de viande (roulets) hachée menu, et qu'on rissole dans du beurre ou de la graisse.

dèo'ni ritche, comme no frère èl boutchi!... »

Su l' coup, saint Pierre coumande chiz s'maine dè pèchon sins viande!

El pèchni a ieu bin râte gangni in million à s'tou.

Main... on avait gangni l'carême!

Tant mieux pou les pècheu, tant pis pou les boutchi.

Putout : tant mieux pou tout l' monde!

Chaque èl cin

El diape n'a rin!

Conté par M. Joseph Serville, qui tient le récit de sa vieille mère Catherine, née à Pondrome (Dinant), et rédigé en dialecte de Braine-l'Alleud.

M. C. RENARD.

II

Pourquoi le cheval n'est jamais rassasié et pourquoi l'âne porte une croix sur le dos.

Lorsque la Vierge et saint Joseph résolurent de s'enfuir en Egypte avec l'enfant Jésus, ils demandèrent au Cheval de leur servir de monture. Grâce à lui, ils arriveraient plus vite qu'à pied hors des atteintes des terribles sicaires envoyés à la poursuite du divin Enfant.

Le Cheval, qui mangeait tranquillement un picotin d'avoine, se contenta de tourner la tête en *groum'tant*¹ : puis, sans répondre, pour ne pas perdre de temps, il se remit à la mangeoire.

L'Enfant fit entendre une douce plainte, et, tout aussitôt, le Cheval fut pris d'une telle fringale que, depuis lors, il n'est pas rassasié. Gorgé d'avoine et de foin, on le voit encore se jeter avec avidité sur les feuilles des arbres et sur les herbes étiques qui croissent entre les pavés.

La Vierge et le saint allèrent vers l'Âne, qui accepta tout de suite

(¹) On dit *groum'ter* de tous les animaux qui, en mangeant, frottent les dents l'une contre l'autre ou semblent les frotter, en mâchant à la manière des vieilles gens. Par analogie, *groum'ter* s'emploie aussi pour « grommeler ».

avec empressement — et quitta même une maigre pitance dont il avait bien grand besoin.

Depuis lors aussi, l'Ane est resté sobre; un chardon lui plaît autant que de la pure avoine, les herbes dédaignées ont pour lui un goût délicieux.

Or, il porta l'Enfant.

Et c'est en souvenir de ce fardeau divin que cet humble animal porte sur le dos la marque d'une croix — bien visible pour tous.

Liège.

III

Pourquoi le lièvre a la lippe fendue.

Le lièvre, pourchassé depuis la création par les chasseurs et par les braconniers, était devenu si peureux qu'il s'effrayait de sa propre ombre et ne pouvait entendre sans tressaillir le susurrement de la brise dans les feuilles.

Le malheureux était marri de son vilain défaut, et s'en plaignait souvent à ses amis.

Un jour, un chasseur le surprit, broutant en paix dans la clairière. Aussitôt, brrrr! le lièvre s'enfuit pour échapper à sa poursuite.

En deux sauts, le voilà au bord d'un ruisseau; mais au beau moment où son ennemi portait l'arme à l'épaule, une toute petite grenouille, éveillée par le bruit, s'enleva brusquement et vint s'aplatir en coassant sur le nez du chasseur.

Ce dernier, tout saisi, fit un saut en arrière... et laissa retomber son fusil!

« Merveille! s'écria le lièvre en s'éclipsant, je ne suis donc pas le plus peureux de l'univers! »

A cette réflexion, il fut pris d'un rire si large et si violent que sa lippe se fendit. Et depuis lors, il a beau faire, la fente ne peut se refermer, car chaque fois qu'il songe à cette aventure burlesque, le rire le reprend de plus belle.

C'est pourquoi le lièvre a la lippe fendue.

Vottem.

O. COLSON.

NOTES ET ENQUÊTES

9. **Le vrai Liège.** — D'après une ancienne tradition encore b'en vivante, les premières habitations de la ville de Liège auraient été élevées sur l'emplacement de la rue Mère-Dieu et de la Cour des Mineurs, derrière l'église St-Antoine. C'est là, dit-on, que se trouverait le véritable berceau de notre cité.

Voici d'ailleurs comment le peuple affirme cette croyance :

« Vos n' savez wisse qui c'è Lidje ? Et bin, c'è-st-è l' Coûr des Mèneu. »

On dit encore :

« Li ci qui n'a nin passé po l' Coûr des Mèneu n'a mâie situ à Lidje. »

Une respectable dame, âgée de septante-cinq ans, dit un jour à l'un de nos amis : « Je suis née dans le vrai Liège ! » Et comme notre ami relevait le mot, la dame s'expliqua en bon wallon, et avec un sourire : « Awè, li vraie Lidje, c'è-st-è l' rowe Mère-Dieu; li rèsse, on l'a fait po l' rucette ! » — Le reste a été bâti après coup, par dessus le marché....

Jos. D.

10. **Une légende de Coucou.** — Une de nos lectrices, voyant dans la *Revue des traditions populaires* de janvier dernier, un joli conte roumain (p. 40) sur la « personnalité » du Coucou, s'est rappelée un souvenir d'enfance tout au moins singulier.

Il y a quarante-cinq ans environ, M^{me} P. C.-S. jouait dans le pré l'èdque à Tihange-Huy, en compagnie d'enfants de son âge, quand on entendit soudain le chant du coucou.

— « Tiens, dit une fillette, voilà Stienne ! »

— Non, dit une autre, c'est Coucou. »

La conversation n'alla pas plus loin et les enfants reprirent leurs jeux.

Or, les deux noms, *Stefan* (Etienne) et *Coucou*, se retrouvent à titre essentiel dans le conte roumain. Notre lectrice en a été frappée et nous a fait part de la rencontre.

Y aurait-il, au pays de Huy ou tout autre part en Wallonie, une légende relative, par exemple, à deux frères dont l'un cherche l'autre en l'appelant par son nom de *Coucou*, *Coucou*?...

11. **La pierre de Blarney.** — Un journal a parlé récemment de cette pierre merveilleuse qui se trouve dans le comté de Cork, au château de Blarney, et qui est connue sous le nom de « pierre de Blarney ». Cette pierre, fameuse dans toute l'Irlande, confère toutes sortes d'avantages à ceux qui l'embrassent. Elle est enchâssée dans un des murs du château, et l'on descend au moyen d'une corde ceux qui veulent en éprouver le pouvoir miraculeux.

On a raconté, dernièrement, que Sir George Colthurst, sur la propriété

de qui se trouve le célèbre château, avait permis au Comité de l'Exposition de Chicago de transporter la pierre dans cette ville, où tous les visiteurs de l'Exposition pourraient la baiser contre paiement d'un demi-dollar.

Sir George dément la nouvelle avec indignation.

On lui a fait des offres à ce sujet, dit-il, mais jamais il ne permettra que la « pierre de Blarney » soit enlevée du château de Blarney !...

12. **Philoguet.** — Dans son dernier numéro, la revue d'art, *Floréal*, donne à ses lecteurs une reproduction d'un merveilleux portrait, dû au célèbre peintre liégeois Lambert Lombard, mort en 1566.

Ce *Philoguet* (ou écrit aussi *Filoguet*) était le bouffon d'un prince-évêque de Liège et serait, paraît-il, le contemporain de Lombard.

Le peuple a conservé le souvenir du fou et de plusieurs de ses facéties. On raconte notamment celle-ci, que nous extrayons du *Dict. des Spots* ¹, n° 2844 :

« Le prince devant un jour se rendre à Maestricht avec toute sa suite, il ne se trouva pas de place pour le fou dans les voitures de la Cour. Filoguet se mit à cheval sur un bâton (*equitare in arundine longa*) et arriva au but presque en même temps que les équipages. Le prince l'aperçut chevauchant et gambadant sur la place : *Kimin asse vinou cial?* lui demanda-t-il. — *Oh! monseigneur, repartit Filoguet, wère pus vite qu'à pid!* » Guère plus vite qu'à pied ! »

13. **Les os des morts.** — D'une correspondance de journal, publiée récemment, nous extrayons cette note éloquentes :

« Le conseil communal de Bilsen ayant, par lésine, négligé d'employer au déblaiement de l'ancien cimetière le nombre suffisant d'ouvriers, cette lugubre besogne s'éternise depuis des semaines.

« Des tranchées s'ouvrent dans cette terre pleine d'ossements, et tandis que de petits chariots transportent au nouveau cimetière ces débris de squelettes, des gamins jouent avec les crânes et les paysannes furettent dans les fosses bouleversées pour y découvrir le fragment de fémur qui guérira leurs maux de dents.

« Une lettre anonyme dévoila au ministère ces scandales. Le Dr Nossent fut envoyé sur les lieux.

« Dernièrement enfin, le gouverneur du Limbourg vint inspecter les travaux incognito et depuis lors, ceux-ci sont suspendus.

(*L'Express* du 4 mars 1893.)

O. C.



FÊTES POPULAIRES.

I.

NOTRE-DAME DE LA SOUÏE

A JODOIGNE.

Autrefois la fête qui se célébrait avec le plus de solennité à Jodoigne, c'était celle de l'Annonciation de la Vierge — ou plutôt « Notre-Dame de la Souïe » comme le peuple la désigne encore aujourd'hui.

Dans l'après-midi, l'on courait, à proximité de la Maladrerie ¹ ce que l'on appelait la *souïe*, espèce de jeu tombé en désuétude et qui consistait à se disputer une boule remplie de crin, recouverte en peau de la grosseur d'une forte tête d'homme. Les opérations se conduisaient aux sons d'un orchestre composé d'un fifre, d'un violon et d'un tambour.

Le chef du magistrat désignait au milieu de l'arène, le but où l'on devait faire arriver la balle; puis, il la lançait aux joueurs, qui étaient divisés en deux partis : les hommes mariés ou *houïons* ² et « les jeunes » ou célibataires.

Aussitôt la boule lancée, commençait la dispute. Les deux groupes s'arrachaient la *souïe*, se battaient, se lançaient à l'eau quand il le fallait, jusqu'à ce qu'arrivant au but porteur de la balle, un « jeune » ou un *houïon* voyait son parti déclaré vainqueur de la lutte.

Le parti triomphant était complimenté par le chef du magistrat et conduit, au son du tambour, à l'hôtel-de-ville, où sa victoire était célébrée par des libations de bière de Hongaerde.

D'après les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Jodoigne, le jeu de la *souïe*, qui n'existe qu'en Bretagne sous le nom analogue

(¹) Sauf la chapelle, les bâtiments de cette maladrerie, en wallon *maladrée*, existent encore et sont occupés par un cultivateur. Ils ont été érigés, dit-on, en 1348.

(²) Mot singulier dont je ne m'explique pas le sens. Serait-il importé ?

de "soule" et qui n'est nulle part, croyons-nous, populaire en Wallonie, aurait été introduit à Jodoigne dans le but de distraire, par des exercices violents, les nombreux lépreux internés à la Maladrerie.

Après la désaffectation de cet hospice, et peut-être même avant, le peuple jodoignois aurait repris, chaque année, le jeu passionnant, dans le but de rehausser l'éclat de notre fête la plus courue.

Aussi bien, cette fête ne se bornait pas là. Le samedi suivant, avant les vêpres, le clergé, accompagné du bailli, des échevins, des gens des métiers et d'une personne au moins de chaque ménage, se rendait en procession à la chapelle des lépreux et en rapportait la statue de la Vierge, que l'on plaçait dans la nef de la chapelle du Marché. Le lendemain, on portait en procession cette statue, qui était ramenée le lundi à la Maladrerie.

L'AIR DE LA SOUÏE.



Le divertissement annuel de la *souïe* ne laissait pas que de présenter certains inconvénients, notamment pour les propriétaires des terrains où les joueurs de *souïe* étaient conduits dans l'ardeur de la lutte.

En 1776, dit TABLIER, un nommé Philippe-André Crehen, adressa au Conseil de Brabant une plainte en règle contre le bailli et les échevins de Jodoigne. « Plus de mille personnes, disait-il, se rendent dans le champ où l'on jette la boule, et les bandes qui se la disputent se composent de plus de quatre cents personnes. Celles-ci reviennent,

les vêtements en lambeaux, les mains et le visage ensanglantés, le sang échauffé; puis, tandis que les cultivateurs des champs où la lutte a eu lieu, en déplorent la dévastation, les combattants rentrent en ville en se disputant, et la fête se termine par un repas dont les frais sont supportés par la dotation de l'ancienne maladrerie »¹. Le Conseil de Brabant, continue TABLIER, termina la contestation en allouant au plaignant des dommages-intérêts et en défendant de jeter la boule de manière à causer des dégâts.

Il y a environ soixante-dix ans que ce jeu fut supprimé. Les vieux rappellent avec enthousiasme ces réjouissances toutes locales. Cette semaine encore, un bon vieillard a tenu à nous siffler les airs de la *souïe*; il fallait le voir se "recrester" au souvenir des luttes mémorables auxquelles tenaient à assister tout ce que Jodoigne comptait d'habitants et les villageois de cinq lieues à la ronde.

Actuellement, beaucoup de nos citadins voudraient voir réorganiser cette fête locale, avec tout le cérémonial d'autrefois. Au même titre que Binche avec son célèbre carnaval, Jodoigne s'animerait au moins une fois par an, et l'originalité de ce divertissement ferait affluer les étrangers.

Edmond ÉTIENNE.

II.

TCHÈSSÏ L'VÈHEU,

A STAVELLOT.

Il existe dans nos campagnes un très ancien usage qui se pratique encore chaque année pour clôturer la kermesse des hameaux. C'est ce qu'on appelle *tchessï* ou *fê l'vêheu* « chasser, faire le putois. »

Le mercredi de la fête paroissiale, la jeunesse choisit un habitant, n'importe qui d'ailleurs, qui veut bien se charger du rôle de portefaix. On le promène, porteur d'une hotte, dans toute la section; le groupe, musique en tête, pénètre de droit dans les habitations et impose à tout chef de famille de déposer dans la hotte, si peu que ce soit de victuailles quelconques : beurre, lard, jambon, farine, et surtout des œufs.

La tournée finie, la troupe joyeuse se rend au lieu ordinaire où se

⁽¹⁾ TABLIER et WAUTERS. *Hist. des communes belges*, Bruxelles, canton de Jodoigne, p. 31. Ces auteurs, nous ne savons pourquoi, écrivent toujours *souïe*, au lieu de *souïe*, qui est bien cependant la prononciation locale.